



autorité de
régulation professionnelle
de la publicité



ARPP : Publicité automobile

OBJECTIFS

- Présentation des règles déontologiques, légales et réglementaires applicables à la publicité automobile « tous supports »
- Mettre en avant une marque de véhicule tout en restant responsable et éthique
- Informer le consommateur et alléger les mentions relatives aux offres de prix

PROGRAMME

Accueil et tour de table

1. Recommandation « Automobile » de l'ARPP

- Règles générales et respect du Code de la route
- Comment promouvoir un véhicule sans faire de références à la vitesse et/ou à la puissance du moteur ?
- Sécurité au volant : comment promouvoir des équipements de sécurité sans mettre en scène de mauvais comportements ?

2. Adaptation de campagnes internationales (autres règles)

- Règles générales posées par la Recommandation « Développement durable » de l'ARPP
- Représentation des véhicules en milieu naturel : rappel des règles à respecter et alternatives possibles
- Emploi de la langue française : les traductions et leur présentation

3. Mentions légales, rectificatives et informatives

- Textes applicables selon l'offre promue (Prix, LLD, LOA, Crédit)
- Quelles mentions indiquées pour une offre de prix ? Quelles exigences de présentation ?
- Comment alléger les mentions ? (Etude d'un exemple)
- Informations relatives à la consommation d'un véhicule et à ses émissions de CO²



autorité de
régulation professionnelle
de la publicité



INFORMATIONS PRATIQUES

Contact :

Thomas MUTTE

thomas@mediainstitute.eu

01 43 12 15 28

Durée :

3 heures de 14h30 à 17h30

Dates :

10 mai 2022

Intervenants :

Julie JOSEPH, Juriste ARPP

Morgane ROQUES, Juriste ARPP

Tarif :

164€ HT pour les non adhérents

140€ HT pour les adhérents de l'ARPP et les membres de Media Institute

Inscription

Téléchargez le [bulletin d'inscription](#) et envoyez-le à inscription@mediainstitute.eu

Pour toute question : sdefrance@mediainstitute.eu / 01 43 12 15 28

www.media-institute.com